

| | |
|--|------------|
| Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale | M3 |
| Action 9 : une administration plus innovante | A9 |
| Schéma Directeur Numérique 2017-2021 | 531 |

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Générale des Collectivités Territoriales,
VU le règlement budgétaire et financier,
VU l'avis du Conseil économique, social et environnemental régional en date du 16 décembre 2019

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional des 17 et 18 octobre 2019,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU les interventions de Frédéric BEATSE, Pascal GANNAT, Olivier BIENCOURT, Roch BRANCOUR, Christophe CLERGEAU, Franck NICOLON, Laurent DEJOIE.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2020 d'une dotation de 9 280 000 € d'autorisation d'engagement et de 3 853 000 € de crédits de paiement en investissement et de 5 496 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°531 « Schéma directeur numérique 2017-2021 ».

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire de 9 280 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives au maintien en condition opérationnelle des projets numériques lancés depuis 2017 et pour héberger les solutions applicatives dans le Cloud (opération 17D00125) dans le cadre de l'affectation votée par délibération du Conseil régional lors de la session des 14,15 et 16 décembre 2016.

APPROUVE

l'inscription d'une dotation de 250 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre des dépenses des droits de copies et d'usage des certificats électroniques et pour les fournitures administratives de la reprographie (papiers, enveloppes).

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

Alain AVELLO absent lors du vote.

REÇU le 23/12/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs